

Augmentation du capital annoncée

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

Siège social : Z.I Djebel Oust -1111 Bir Mcherga Zaghouan-

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que suite à la décision de son Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2012 d'augmenter le capital social de **4 278 750 dinars** pour le porter de **13 264 125 dinars** à **17 542 875 dinars** et ce, par incorporation du report à nouveau d'un montant de **4 278 750 dinars**. La date d'attribution gratuite a été fixée au **16 Juillet 2012**.

Modalité de l'augmentation :

L'augmentation du capital sera effectuée par l'émission de **4 278 750 actions nouvelles gratuites** de nominal un (1) dinar chacune, à attribuer aux détenteurs des 13 264 125 actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse, à raison **dix (10) actions nouvelles gratuites pour trente et une (31) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les 4 278 750 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes **à partir du 1er janvier 2012**.

Admission et cotation en Bourse :

- Les actions anciennes SOTUVER seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, **à partir du 16 Juillet 2012**.

-Les actions nouvelles gratuites seront admises et négociables en Bourse **à partir du 16 juillet 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM **à compter de la journée de bourse du 16 juillet 2012**.